

Procès-verbal de l'Assemblée générale constitutive

tenue le 19/03/16 à 13h00

aux Facultés universitaires de Namur, rue Grafé 2 à 5000 Namur

Présents

- CARBONE Maria
- CHAIDRON Céline
- DENIS Vanessa
- MULONGO Sabine
- ROME Isabelle
- VAN VLODORP Pierre, président de séance
- WACQUIER Hélène, secrétaire de séance

Le quorum de présence des 2/3 des membres présents ou représentés est atteint.
L'assemblée peut donc délibérer valablement.

Une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire figure en annexe du présent procès-verbal.

Ordre du jour

1. Lecture, présentation, discussion et adoption des statuts
2. Désignation des membres du conseil d'administration
3. Attribution des pouvoirs nécessaires aux démarches de déclaration de l'association

Résolutions

1. Lecture, présentation, discussion et adoption des statuts

Les statuts sont passés en revue et discutés par l'assemblée avec, notamment, le rappel des buts de l'association et l'identification des membres fondateurs.

Les buts de l'association sont :

- de promouvoir et de valoriser le développement de la nutrithérapie ;
- de défendre les activités de ses membres et de veiller à leurs intérêts.

Les membres fondateurs sont, par ordre alphabétique

- CARBONE Maria
- CHAIDRON Céline
- DENIS Vanessa
- ROME Isabelle
- MULONGO Sabine
- VAN VLODORP Pierre
- WACQUIER Hélène

L'assemblée approuve les statuts à l'unanimité.

2. Désignation des membres du conseil d'administration

L'Assemblée générale de ce jour désigne en qualité d'administrateur pour un terme de 4 ans à la majorité absolue des voix des membres présents ou représentés :

- CARBONE Maria, domiciliée à 1830 Machelen, Lijsterstraat 14
- CHAIDRON Céline, domiciliée à 7110 Boussoit, Rue Belle-Hélène, 17
- MULONGO Sabine, domiciliée à 1470 Bousval, Avenue des Cerisiers, 18
- ROME Isabelle, domiciliée à 4530 Fize-Fontaine, Rue Chalais, 5
- VAN VLODORP Pierre, domicilié à 4910 La Reid, Route du Ménobu, 449B
- WACQUIER Hélène, domiciliée à 4130 Tilff, Rue des Roseaux, 16

qui acceptent ce mandat.

3. Attribution des pouvoirs nécessaires aux démarches d'immatriculation et à la publication des statuts de l'association

L'assemblée générale constitutive donne mandat à WACQUIER Hélène, secrétaire de séance, à l'effet d'accomplir toutes les formalités prescrites par la loi pour la demande d'immatriculation (BCE) et de publication des statuts de l'association dans les annexes du Moniteur belge.

Il est dressé le présent procès-verbal de l'Assemblée générale constitutive.

Fait à Namur le 19 mars 2016

Président de séance

Secrétaire de séance